

<https://www.haute-garonne.fr/actualites/vivre-bien-en-haute-garonne-parlons-en>

Haute Garonne

HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT

Haute-Garonne - 2026

Vivre bien en Haute Garonne?: parlons-en?!

Rubric

Consultation

Tag 1

Dialogue

Tag 2

Citoyen

Tag 3

Démocratie

Publié le 9 novembre 2026

Reading time

Reading time : 1 minutes

9 novembre > 16 décembre

Image d'illustration



Chapeau

Pour répondre à la croissance de la population que connaît la Haute-Garonne, le Conseil départemental renforce ses services de proximité et soutient les communes et les intercommunalités.

Afin d'adapter au mieux son action, la collectivité donne la parole aux habitants à travers une consultation, se traduisant notamment par 16 réunions de dialogue citoyen sur l'ensemble de la Haute-Garonne.

Corps

Pourquoi cette consultation ?

La Haute-Garonne est un département très attractif. Chaque année, nous devons accompagner l'arrivée de 56 000 nouveaux arrivants qui représentent 18 000 habitants supplémentaires. Cela passe par toujours plus de services de proximité, adaptés à la réalité de chaque bassin de vie. Nos concitoyens doivent pouvoir bénéficier de services publics humains, réactifs, proches de chez eux, avec des horaires adaptés, quel que soit leur lieu d'habitation.

Dans un département comme le nôtre, nous devons tenir compte des réalités de vie différentes dans la métropole toulousaine, dans sa deuxième couronne, à la campagne comme dans les Pyrénées. Nos services de proximité doivent aussi être accessibles à toutes et tous, notamment aux personnes en situation de handicap et à nos aînés. C'est l'objectif de notre réseau de Maisons départementales des solidarités (MDS) et de Maisons départementales de proximité (MDP). Bénéficier de services sociaux pour accompagner les difficultés de la vie, ainsi que de lieux ouverts au public qui favorisent l'accès aux droits près de chez soi, c'est éviter d'ajouter de la complexité administrative à la souffrance humaine.

L'ambition du Conseil départemental est d'améliorer la présence des services de proximité, en cumulant ses forces avec celles de ses partenaires, pour que chaque Haut-Garonnaise et chaque Haut-Garonnais bénéficient du même niveau d'accès aux droits.

Face à une croissance démographique soutenue et aux spécificités de chaque bassin de vie — de la métropole aux vallées pyrénéennes — le Conseil départemental fait de la proximité sa priorité absolue. Pour préserver la qualité de vie en Haute-Garonne, la collectivité s'appuie sur un réseau solide de Maisons départementales des solidarités (MDS) et de proximité (MDP). Cet engagement se traduit également par un soutien financier envers les communes et intercommunalités pour maintenir des services publics sur l'ensemble de la Haute-Garonne et accélérer la création de nouveaux. Mais pour rester en phase avec les besoins réels des habitants, le Département va plus loin : nous lançons une consultation citoyenne « Vivre bien en Haute-Garonne, parlons-en ». Les Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais sont invités dans les prochains jours à partager leur vision et leurs attentes en matière de services de proximité, au niveau de chaque bassin de vie.

Sébastien Vincini, Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Le calendrier de consultation

Une démarche globale articulée en plusieurs temps forts sur l'ensemble du département :

- **Dialogues dans les territoires (Novembre – Décembre 2026)**

Organisation de 16 réunions publiques participatives réparties sur l'ensemble de la Haute-Garonne du 9 novembre au 16 décembre.

Vous serez libre d'aborder tous les sujets qui vous semblent importants pour l'avenir de la Haute-Garonne, et en particulier tout ce qui concerne les questions liées à l'accès aux services près de chez vous.

- **Grand événement de restitution départementale (Février 2027)**

Cette rencontre permettra de restituer les principaux enseignements issus des 16 réunions organisées sur l'ensemble de la Haute-Garonne et de présenter les suites données à cette démarche.

Inscrivez-vous aux réunions publiques près de chez vous :

Contacts

Une question sur la démarche ?

Renseignements : dialogue.citoyen@cd31.fr